
Jour de séance 19

le mardi 31 janvier 2017

13 h

Prière.

Il est unanimement convenu d'ajourner la Chambre sur-le-champ et de reprendre les travaux le mardi 7 février 2017.

La séance est levée à 13 h 8.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour 2015-2016	(16 décembre 2016) ;
rapport annuel du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pour 2015-2016	(19 décembre 2016) ;
réponse à la pétition 4	(19 décembre 2016) ;
réponse à la pétition 3	(21 décembre 2016) ;
rapport annuel du ministère des Ressources humaines pour 2015-2016	(5 janvier 2017) ;
rapport annuel du bureau du coroner en chef pour 2014	(12 janvier 2017) ;
réponses aux pétitions 5 et 6	(26 janvier 2017) ;
rapport annuel sur les droits, ministère des Finances, janvier 2017	(27 janvier 2017).